

# CHAUX



## SOMMAIRE

- 3 - LE MOT DU MAIRE
- 4 - TRAVAUX
- 6 - PÔLE RENOVATION CONSEIL
- 7 - MAIRIE DE CHAUX
- 11 - FORESTIERS DU MONDE
- 13 - CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
- 15 - DISTRIBUTION DES COLIS
- 16 - 11 NOVEMBRE
- 17 - SOUVENIR FRANCAIS
- 18 - BOITE A LIVRES
- 19 - NETTOYONS LA NATURE
- 20 - LA RECETTE DU SEMESTRE
- 21 - CHAUX BIZZ
- 22 - ASSOCIATION DES AMIS DE L'ECOLE
- 24 - CHAUX VILLAGE PATRIMOINE
- 25 - UN SIECLE D'HISTOIRE
- 26 - PATOIS BOURGUIGNON
- 27 - LES TALENTS DE CHAUX
- 28 - INCIVILITES
- 29 - RESTOS DU COEUR
- 30 - DIVERS ET ETAT CIVIL
- 31 - FICHE HABITANTS



## **LE BULLETIN**



***MEILLEURS VOEUX POUR 2021***

## LE MOT DU MAIRE



Après l'année si particulière que nous venons tous de vivre, et cette pandémie qui a bouleversé en profondeur nos habitudes de vie, une nouvelle année s'annonce qui sera certainement en partie aussi éprouvante que celle que nous venons de traverser.

Toutefois, cette période, si exceptionnelle qui a été pour nous tous éprouvante sanitaire, économiquement et psychologiquement ne doit pas nous faire perdre l'espoir de voir enfin arriver des jours meilleurs et c'est ce que je vous souhaite de retrouver au plus vite en 2021.

Je souhaite sincèrement que nous restions vigilants et prudents en attendant de retrouver des jours meilleurs et patienter avec espoir dans l'attente que nous ayons enfin pu définitivement éradiquer cette pandémie.

C'est dans ce contexte exceptionnel et inédit que notre première année de mandat vient de s'achever et vous trouverez dans les pages qui suivent le détail des investissements qui ont été réalisés et ceux que nous envisageons pour l'année à venir en particulier le projet d'afforestation pédagogique biodiverse avec les Forestiers du Monde qui propose d'accompagner les écoliers du Pôle scolaire des Hautes-Côtes et leurs enseignants sur plusieurs années, dans un projet de création forestière pédagogique biodiverse. Projet pour lequel nous aurons certainement besoin de « bras »... Si vous souhaitez participer contactez Sandrine qui a en charge le suivi de ce dossier au sein de l'équipe municipale.

En 2021 je souhaiterais également que nous puissions mettre en place un site internet pour notre commune. Si vous avez des compétences dans ce domaine et que vous souhaitez donner un peu de temps à votre commune, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de nous apporter votre expérience.

Comme vous le savez déjà, la traditionnelle cérémonie des vœux qui nous permettait de nous retrouver afin de partager un moment de convivialité ne pourra pas malheureusement se dérouler cette année aussi je profite de ce premier bulletin de l'année pour vous présenter en mon nom et en celui de l'ensemble de l'équipe municipale nos vœux les plus sincères de santé et de bonheur partagé.

Prenez soin de vous et de vos proches et en cas de besoin contactez un membre de l'équipe municipale, nous essaierons de vous aider.

Philippe BALIZET

# TRAVAUX

## Principaux travaux réalisés sur le 2ème semestre 2020

Remplacement par le SICECO (Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Côte d'Or), de la ligne à fils nus située rue Fontenotte et rue de la Serrée avec enfouissement sur la rue de la Serrée d'une partie située sur des champs privés afin de renforcer l'alimentation « basse tension » de cette partie du village (Poste Chaumotte) et enfouissement du réseau téléphonique Orange situé rue de la Serrée pour un montant HT de 12 000 € (TTC 14 400 €)

Enfouissement de l'éclairage public et du réseau téléphonique rue des Belles Chaumes et sur une partie de la route de Comblanchien. Ces travaux réalisés en partenariat avec le SICECO ont débuté fin novembre et devraient s'achever dans le 1er trimestre 2021 pour un montant HT estimé à 35 055 €.



# TRAVAUX

## Principaux travaux prévus au 1er semestre 2021

Aménagement du site de l'ancienne décharge municipale pour le projet d'afforestation pédagogique bio-diverse avec les Forestiers du Monde et le Pôle Scolaire des Hautes-Côtes.

Aménagement des abords du lavoir de la place des Marronniers en partenariat avec l'association « Chaux Village Patrimoine ».

Rénovation de l'accès au clocher de l'Eglise.

Cimetière communal : une dizaine de sépultures restent à relever sur la partie droite du cimetière.

Elaboration du Schéma Communal de Défense Extérieur Contre l'Incendie (SCDECI) avec le Cabinet BEREST de Dijon.

Dérasement d'accotements et reprise des rives de chaussée sur la route de Villers-la-Faye (Voie Communale N°2).

Des travaux de mise aux normes concernant l'accessibilité des bâtiments publics de la commune devront être réalisés aux abords de la Mairie, du cimetière, de l'église, à la salle des fêtes et ses abords .



# PÔLE RENOVATION CONSEIL



## Pôle Rénovation Conseil guichet unique pour la rénovation sur le territoire

**Service gratuit et indépendant**, le Pôle Rénovation Conseil est ouvert à tous les propriétaires de logements sur le territoire du Pays Beaunois.

### Sa mission ?

Vous **simplifier la rénovation** de votre logement en vous informant et en vous accompagnant tout au long de votre projet :

- ✓ Priorisation des travaux à réaliser,
- ✓ **Solutions techniques** envisageables,
- ✓ Appui à la recherche de professionnels,
- ✓ Présentation personnalisée **des aides mobilisables**,
- ✓ Critères de performance à respecter,
- ✓ Vérification de la conformité des devis.



### Le plus ?

En fonction de votre projet, le Pôle Rénovation Conseil vous propose :



- ✓ La prescription d'un **audit énergétique** Effilogis,
- ✓ La réalisation d'un plan de financement,
- ✓ Une **aide au montage des dossiers** de demandes d'aides,
- ✓ Un accompagnement dans la réalisation des travaux.

### Des aides locales ?

En plus des aides nationales, **'L'AIDE RÉNO'** de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges vous aide à financer vos travaux de rénovation énergétique :

- ✓ **Sans conditions de ressources**,
- ✓ Propriétaire privé occupant d'une maison individuelle à titre de résidence principale et de plus de 15 ans,
- ✓ Aide jusqu'à 7 000 € en fonction du projet.



### Contactez le Pôle Rénovation Conseil !

03 80 24 55 60 ou [polerenovation@paysbeaunois.org](mailto:polerenovation@paysbeaunois.org)

[www.polerenovation.org](http://www.polerenovation.org)



**Noémie GAMBA**  
Animatrice du Pôle Rénovation Conseil  
1 boulevard Foch  
21200 Beaune  
Ligne directe : 03 80 24 56 08  
Pôle Rénovation Conseil : 03 80 24 55 60



# MAIRIE DE CHAUX

Région Bourgogne Franche-Comté  
 Département Côte-d'Or  
 Arrondissement Beaune  
 Canton Nuits-Saint-Georges

## Hôtel de ville

1 place de la Mairie  
 21700 Chaux

Code postal 21700  
 Code commune 21162

## Contactez la mairie

Téléphone : 03 80 61 04 08  
 Fax : 03 80 61 04 08  
 E-mail : [mairie@mairiechaux21700.fr](mailto:mairie@mairiechaux21700.fr)

Démographie  
 Population municipale 492hab. (insee 2021)  
 Densité 70 hab./km2

Site internet: [www.mairiechaux21700.fr](http://www.mairiechaux21700.fr)

Géographie  
 Coordonnées 47° 07' 51" Nord 4° 54' 24" Est

## Horaires de la mairie

Altitude Min. 265 m – Max. 432 m  
 Superficie 7,04 km2

Le lundi : de 14h15 à 18h

Le mercredi : de 10h00 à 11h45

Les habitants de Chaux sont les Chaulais et les Chaulaises.



**LES HORAIRES DE VOS DÉCHÈTERIES ÉVOLUENT**

ÉTÉ : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre  
 HIVER : du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

**QUINCEY - Chemin de la Station**

	ÉTÉ	HIVER
Lundi	FERMÉ	
Mardi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h
Mercredi	FERMÉ	
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h

**NUITS-SAINT-GEORGES - Route de Chaux**

	ÉTÉ	HIVER
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Mardi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Mercredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Jeudi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h

**FLAGEY-ÉCHEZEAUX - Rue du chemin neuf**

	ÉTÉ	HIVER
Lundi	FERMÉ	
Mercredi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h

**SAULON-LA-CHAPELLE - Chemin rural n°5 dit de la Querissière**

	ÉTÉ	HIVER
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h

**BROCHON - Chemin de Saule**

	ÉTÉ	HIVER
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	8 h 30 - 12 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h

Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges  
 RENSEIGNEMENTS : 03 80 51 01 71 ou 03 80 61 18 19

# MAIRIE DE CHAUX

Installation du sapin par des bénévoles et des membres du conseil municipal.





# MAIRIE DE CHAUX



## Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches	
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½	Créez votre compte sur <a href="http://www.majdc.fr">www.majdc.fr</a> dès réception d'un mail du Service National
A 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la journée défense et citoyenneté.

### QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC  
ou l'attestation individuelle d'exemption médicale



## L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

- J'ai entre 16 et 25 ans
- Je m'inscris en quelques clics
- Je m'informe de A à Z



### Pourquoi créer votre compte sur [majdc.fr](http://majdc.fr) ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour généraliser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

Connectez-vous sur



## Biens sans maîtres.

La commune de CHAUX a engagé une démarche d'appréhension de biens présumés sans maître. Selon le Code civil et la loi du 13 août 2004 : « Les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés ». Pour mener à bien cette procédure, la commune a sollicité la SAFER Bourgogne Franche-Comté. Les biens ainsi appréhendés permettront de :

- constituer une réserve foncière en vue de la réalisation de projets communaux ;
- lutter contre l'enfrichement et le mitage, pour une reconquête agricole et paysagère de certains secteurs ;
- restructurer foncièrement des exploitations agricoles ou forestières ;
- constituer un patrimoine pour la collectivité avec la possibilité de vendre ce foncier pour financer des investissements communaux.

Les parcelles cadastrales concernées sont les suivantes : AB 569 / D 79 / D 266 / D 284 / E 2 / H 39 / ZC 111 / ZD 69 / ZD 84 / ZE 2.

N'hésitez pas à contacter la Mairie ou la SAFER ([sce@saferbfc.com](mailto:sce@saferbfc.com)) pour tout renseignement.

## Projet d'afforestation avec les Forestiers du Monde.

La Réunion du 25 novembre le jour de la sainte Catherine avec les «Forestiers du Monde» et présentation du projet d'afforestation pédagogique biodiverse : Forestiers du Monde propose d'accompagner des écoliers du Pôle scolaire des Hautes-Côtes et leurs enseignants dans un projet de création forestière pédagogique biodiverse sur le territoire communal. Cela consiste, dans le temps scolaire, à la conception avec les écoliers et leurs enseignants de bosquets biodivers sur les parcelles communales ZA27, ZA81 et ZA82

Ce dossier qui sera mis en place en partenariat avec le Pôle scolaire des Hautes-Côtes pourra être aidé par le Conseil Départemental de la Côte d'Or et un dossier de demande de financement sera mis en place. Des partenaires privés pourront s'associer au projet.

Afin de lancer la procédure et permettre aux « Forestiers du Monde » de nous présenter un phasage des travaux d'afforestation sur plusieurs années et nous permettre de préparer le site pour l'intervention avec les élèves du Pôle scolaire des Hautes-Côtes, le conseil Municipal délibère pour l'affectation des parcelles suivantes à ce projet d'afforestation : parcelles cadastrées : ZA27 d'une surface de 1ha 09a 50ca, ZA81 d'une surface de 45a35 et ZA82 d'une surface de 1ha 02a 65ca appartenant à la commune. Une telle démarche expérimentale d'afforestation vise à répondre à l'ensemble des enjeux forestiers contemporains de préservation de la biodiversité locale, de lutte contre l'accroissement d'origine humaine de l'effet de serre, de protection des ressources en eau, des sols et du paysage, de production de bois, d'accueil du public et particulièrement d'éducation à l'environnement des jeunes publics.



## FORESTIERS DU MONDE

Fondée en 2003 par 6 amis forestiers exerçant en foresteries publique et privée, l'association « Forestiers du Monde® » contribue, par l'engagement citoyen, à la gestion durable des forêts, des habitats naturels associés et de leurs ressources naturelles, à la valorisation du matériau bois et des autres produits forestiers et à la satisfaction des demandes sociales relatives à la forêt aux niveaux local, national et international. Elle participe ainsi au développement durable.

Elle développe l'implication et la participation des citoyens à l'élaboration des politiques de gestion durable des forêts et des espaces naturels, à leurs mises en œuvre effectives en concertation directe avec des forestiers engagés désireux de mettre leurs compétences au service d'ambitions et de projets à caractères environnementaux utiles à la société des Hommes.

« Forestiers du Monde® » développe son activité au travers d'animations de terrain pour tous les citoyens (adultes et scolaires), d'expositions autour des thèmes environnementaux (effet de serre, préservation de la biodiversité, etc.), de montages et de suivi de projets pédagogiques, de conférences, d'échanges d'informations forestières et environnementales à caractères techniques, juridiques, sylvicoles, historiques et économiques sur les échelles locales, nationales et internationales. Elle promeut particulièrement l'apprentissage de créations de nouvelles forêts bio-diverses avec des écoliers dans le temps scolaire et développe auprès de nombreuses communes de nombreux projets d'afforestation pédagogiques bio-diverses. Citons pour la côte d'Or, les projets réalisés sur les communes de Premeaux-Prissey, Morey Saint Denis, Savigny-les-Beaune, Saint Julien, Longvic, Ouges, Saint Germain le Rocheux, etc.



Fondée par des forestiers publics et privés, l'association « Forestiers du Monde® » aspire à s'ouvrir à tout citoyen, à toute personne juridique physique ou morale, de droit public ou privé, souhaitant s'informer sur les questions forestières, participer au débat forestier contemporain ou apporter une contribution par des idées ou des projets. Elle offre statutairement la possibilité de fonder des représentations locales et internationales afin que les initiatives développées soient ancrées au cœur des réalités. L'association apporte naturellement son soutien au développement de l'inter-profession de la filière forêt-bois.

Avec ses implantations internationales (Costa Rica, Sénégal, Madagascar, République démocratique du Congo, Cameroun, Sénégal etc...). Forestiers du Monde® est une Organisation Non Gouvernementale Environnementale (ONGE) fondée et dirigée par des citoyens forestiers bénévoles.

## FORESTIERS DU MONDE



Pour tout renseignement sur cette ONGE :

Forestiers du Monde®-France

Jean-Noël CABASSY et Pascal OBSTETAR

42 B avenue Victor Hugo 21000 DIJON FRANCE

Téléphone-télécopieur-répondeur : 03 80 45 82 99

Site internet : [www.forestiersdumonde.org](http://www.forestiersdumonde.org)

<https://www.facebook.com/Forestiers-du-Monde-365604490311510/>

Courriel : [Forestiers-du-Monde.France@sfr.fr](mailto:Forestiers-du-Monde.France@sfr.fr)

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

### CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES ET D'ENFANTS DE CHAUX

Le Conseil Municipal de Chaux désirerait mettre en place un Conseil Municipal de Jeunes et d'Enfants (CMJE). Ce conseil a pour but de réunir les enfants du village âgés de 8 à 17 ans souhaitant être acteur dans la vie communale et voulant agir pour la jeunesse.

Les enfants élisent un maire et des conseillers. Ils se réunissent pour réfléchir et proposer des idées, des actions à mettre en place pour améliorer leur vie dans leur village. Ils pourront s'impliquer dans la vie de leur commune en partenariat avec le conseil municipal et éventuellement les associations du village.

Le CMJE doit être encadré par des adultes afin d'aider les enfants dans le fonctionnement du conseil.

Pour cela, nous voudrions faire un sondage pour connaître les enfants intéressés par ce projet, ainsi que les adultes voulant aider à son encadrement.

Ce coupon est à remplir et à remettre dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le 19/02/2021

.....  
Nombre d'enfants :

Nom et Prénom des enfants :

Date de naissance des enfants :

Nom des adultes désireux de s'impliquer dans le projet :



## DISTRIBUTION DES COLIS DE FIN D'ANNEE



Cette année le repas des Anciens a été remplacé par la distribution de « colis gourmands ». La distribution par les Conseillers Municipaux s'est déroulée le samedi 12 décembre 2020 dans le respect des gestes barrières et pour le plus grand plaisir de nos Aînés.



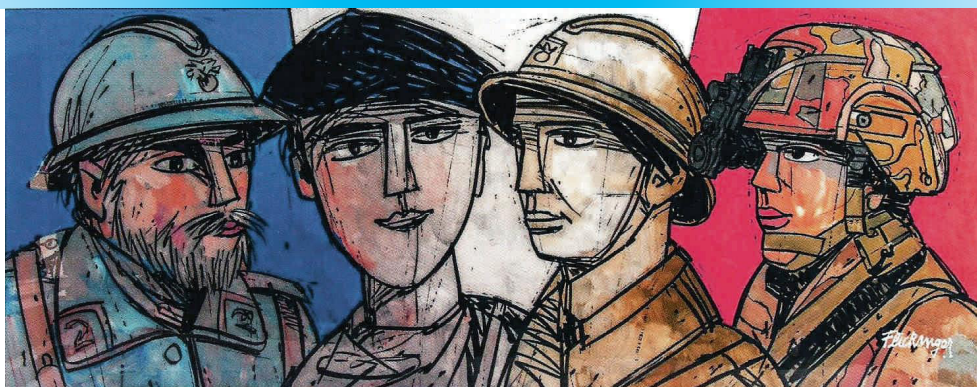
# 11 NOVEMBRE



Le conseil municipal s'est réuni en comité restreint (covid oblige) pour la cérémonie du 11 novembre. L'appel aux morts et la lecture des discours des élus se sont déroulés dans le recueillement.



## SOUVENIR FRANCAIS



### PAROLE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL DU SOUVENIR FRANCAIS

Jeunesse de France...

« L'émotion lui avait brisé sa voix » écrit Maurice Schumann en décrivant la réaction du Général de Gaulle à Londres lorsque lui fut annoncée la manifestation des étudiants et des lycéens parisiens à l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1940.

Cette manifestation, dont nous rappelons cette année le 80ème anniversaire, constitue un événement fondateur de l'histoire de la Résistance en France.

Elle marque surtout pour le Général de Gaulle un moment de lumière dans le lent et chaotique enracinement de la France libre marqué par une série de déconvenues (le 3 juillet, l'attaque de la flotte anglaise contre la flotte française à Mers el-Kébir ; le 2 août, sa condamnation à mort par la justice de Vichy ; le 23 septembre, l'échec de la France libre devant Dakar).

Le 11 novembre 1940, c'est la première réponse collective à l'occupation et à la collaboration. Alors que l'épidémie nous interdit de rendre hommage comme nous le devrions à la jeunesse de France, alors que les enseignants sont au centre d'une guerre menée par les islamistes, alors que l'année 2020 est une grande année gaullienne (130ème anniversaire de la naissance, 80ème anniversaire de l'Appel du 18 juin, 50ème anniversaire de la mort le 9 novembre 1970), le Souvenir Français fait le choix de « braquer » les projecteurs de la mémoire sur la jeunesse de France qui, tout au long de la Seconde Guerre mondiale, trouva la force de dire « Non ».

Le passé doit éclairer notre présent.

Serge BARCELLINI

Contrôleur Général des Armées (2s)

Président Général de l'association "Le Souvenir Français"



## BOITE A LIVRES

### CONCOURS DE CRÉATION D'UNE BOITE A LIVRES

Le Conseil Municipal voudrait installer une boîte à livres sur la commune. Elle permettrait de faire des échanges de livres pour les enfants et les adultes.

C'est pourquoi nous vous sollicitons à participer à ce projet en nous faisant parvenir vos dessins de boîtes à livres.

Il n'y a pas de limite d'âge, juste de l'imagination et de la créativité.

Vous avez jusqu'à fin Mars pour nous faire parvenir vos propositions. Déposez vos œuvres dans la boîte aux lettres de la Mairie ou alors par mail à [mairie@mairiechaux21700.fr](mailto:mairie@mairiechaux21700.fr)

Tous à vos crayons .....



# NETTOYONS LA NATURE

Cette année encore, l'action « Nettoyons la nature », sponsorisée par les magasins Leclerc, a remporté un vif succès, le Conseil Municipal et quelques habitants accompagnés de leurs enfants sont venus ramasser toutes sortes de déchets, papiers, mégots, canettes, bouteilles...], Et plus particulièrement, un grand merci à nos deux élèves Julia et Mina, qui sont à l'origine de cette action, et qui nous ont fait un beau discours.

***"Bonjour à tous, merci de vous réunir une deuxième fois pour nettoyer la nature.***

***Nous devons toujours prendre soin de notre environnement.***

***Pour protéger la nature : il ne faut pas jeter ses déchets, ne pas prendre tout le temps la voiture pour un petit trajet. Il est préférable de se déplacer à vélo, à trottinette, à skate ou à pieds. Vous voyez, on peut se procurer d'autres moyens de se déplacer sans polluer.***

***Pour protéger la nature, voilà de bonnes actions, quand vous pique-niquez, au lieu de mettre par terre les déchets, mettez-les dans un sac plastique, et jetez ensuite le sac dans une poubelle proche. Il ne faut pas jeter ses mégots dans la rue, ses mouchoirs, ses chewing-gum, et ramasser les besoins des chiens.***

***Nous remercions le maire et ses adjoints.***

***Mais le mieux, c'est de ne rien jeter, 500 ans pour se dégrader, 1 seconde....."***

Le temps était avec nous, et cette année fut un peu exceptionnelle. Les kits étaient fournis avec des masques, afin de respecter les gestes barrières, qui ont été respectés tout au long de cette matinée, les familles sont restées ensemble et chaque famille se chargeait de nettoyer une rue ou plusieurs selon le sens du parcours,

La collecte a été fructueuse, environ 80 kilos de déchets....

Une collation et un pot de remerciements ont été offerts aux participants,

Chaque personne est repartie avec sa chasuble, ses gants ..... Et surtout le plaisir d'avoir réalisé une bonne action.....

C'est en unissant nos bonnes volontés et en donnant un peu de notre temps que nous garderons notre village propre et le rendrons agréable.



## LA RECETTE DU SEMESTRE



### Un petit soufflé au Soumaintrain.

#### Ingrédients pour 6 personnes

- 150 g de Soumaintrain
- 50 g de farine
- 50 g de beurre
- 3 œufs
- 25 cl de lait
- Muscade, sel, poivre

Préparation 20 mn

Cuisson 25mn (individuel) ou 35mn (moule pour 6 personnes)

Découper le soumaintrain en petits dés et réservez-le à température ambiante.

Préparer une béchamel épaisse

- Faire fondre le beurre à feu doux, ajouter la farine et mélanger le tout. Dès que les deux sont bien mêlés, ajouter le lait en une seule fois et battre au fouet jusqu'à ce que le mélange épaississe et qu'il n'y ait plus de grumeaux. Poivrer et ajouter de la muscade à son goût (le Soumaintrain contenant suffisamment de sel, il n'est pas nécessaire d'en ajouter à la préparation).

- Faire fondre à feu doux le Soumaintrain dans la béchamel. Réserver la préparation hors du feu. Préchauffez-r le four thermostat 7 (210 °C). Beurrer un moule à soufflé ou 6 petits moules individuels.

- Séparer les blancs des jaunes d'œufs. Réserver les blancs au frais avec une pincée de sel. Mélanger les jaunes d'œufs avec la béchamel au Soumaintrain.

- Monter les blancs en neige. Les mélanger délicatement à la préparation.

- Verser la préparation dans le moule beurré en veillant à ne pas le remplir (2/3 de la hauteur au maximum) et enfournez pendant 25 ou 35 minutes. Le soufflé doit être bien gonflé et avoir pris une belle couleur dorée.

Servir chaud.

Recette proposée par les fromages de Bourgogne et de Champagne (IGBC\*)

# ACTIVITES DU COMITE DES FETES "CHAUX BIZZ"

## Bulletin météo de Chaux Bizz

La dépression « covidesque » qui s'est installée sur notre territoire nous empêche toujours de programmer les activités que nous souhaitons mettre en œuvre.

Nous attendons avec impatience l'arrivée de l'anticyclone adéquat qui nous « dévirusera » et nous permettra de redémarrer nos animations.

En attendant prenez soin de vous.

Le Comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.

Et pour patienter quelques photos de nos activités passées qui nous ont manquées.



Le théâtre "en bonne compagnie"

Le vide Grenier



Les expos dans les granges

Haloween

## ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉCOLE DES HAUTES COTES

L'association des amis de l'école rassemble une quinzaine de bénévoles (essentiellement des parents d'élèves) qui proposent tout au long de l'année scolaire des activités, ventes... à destination des familles des enfants du pôle.

Les fonds récoltés par l'association sont reversés aux coopératives scolaires des écoles maternelle et primaire de Villers La Faye pour financer des projets pédagogiques notamment des sorties culturelles et sportives.

Après un début d'année 2019-20 riche en actions et événements, l'activité de l'association a été mise à l'arrêt au printemps 2020 avec le confinement.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 7 octobre dernier et malgré un contexte peu favorable, les membres de l'association ont montré qu'ils étaient toujours motivés pour mettre en place différentes actions, dans le respect des règles sanitaires bien sûr.

Ainsi, la tombola permettant de gagner des galettes des rois a bien eu lieu cet automne, ainsi que la vente des sapins de Noël.

Le 17 décembre, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants à l'école et leur apporter des friandises, apportant un peu de magie dans sa hotte en cette période morose.

En janvier, l'association organise une vente de fromages et saucisses de Franche-Comté, puis une vente de brioches est prévue à l'école et ensuite dans les villages ce printemps.

Les activités rassemblant du public telles que carnaval, la chasse aux œufs de Pâques ou la kermesse seront organisées si la situation sanitaire le permet.

Merci à tous les parents bénévoles, aux mairies des sept communes, au personnel de l'école ainsi qu'à tous les intervenants extérieurs qui nous permettent d'œuvrer chaque année pour le bien-être de nos enfants.



## ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉCOLE DES HAUTES COTES



Assemblée Générale 07/10/20

Nos coordonnées

Association des amis de l'école des Hautes-Côtes  
Présidente : Magali Beauvois / Trésorière : Emilie Guerin  
Secrétaire : Florence Catorc

Pôle scolaire des Hautes Cotes – 62 route de Marey – 21700 Villers La Faye  
lesamisdelecolehc@gmail.com – sur Facebook : Amis Hautes Côtes  
site internet <http://lesamisdelecole.e-monsite.com>



## CHAUX VILLAGE PATRIMOINE

Un éloignement provisoire...

L'Association poursuit sa route au ralenti et se languit de vous retrouver. A l'issue du premier confinement, nous avons choisi de différer par prudence la plupart de nos rendez-vous. Puis, avec le beau temps, nous avons envisagé de reprendre nos activités.

Mais les circonstances ont voulu que cette initiative soit brutalement stoppée.

Gageons que 2021 sera bien meilleure que 2020 et que nous puissions entreprendre ensemble de nouveaux travaux ainsi que nos rencontres habituelles.

En attendant Chaux-Village-Patrimoine vous souhaite à tous une très bonne année 2021.



Voici quelques photos de réalisation avant avril 2020.



## Un siècle d'histoire, nos racines, nos origines, celles de notre village

Un peu d'Histoire...

La bataille de Saint Privat, plus connue sous le nom de la bataille de Gravelotte, est l'une des batailles les plus importantes de la guerre franco-prussienne de 1870. Elle marque un tournant en faveur de la Prusse après une série de combats indécis au sud de Metz. Le conflit de 1870 est à l'origine des deux guerres mondiales du XXe siècle.

Après la déclaration de guerre de Napoléon III à la Prusse, mi-août 1870, la Moselle va être le théâtre de trois batailles sanglantes, dont celle de Gravelotte qui se déroula le 18 août à l'ouest de Metz. Cette bataille a ouvert la voie à la capitulation de l'armée française et à la reddition de Napoléon III, le 2 septembre à Sedan.

Elle fut l'une des plus meurtrières de cette guerre : 140 000 français ont combattu. 12 000 ont été blessés, morts ou disparus. Côté allemand, ce sont plus de 20 000 hommes qui sont mis hors de combat.

Le 30 août, le ministère des Armées a commémoré le 150e anniversaire de la guerre de 1870 lors d'une cérémonie franco-allemande à Gravelotte présidée par Geneviève Darrieussecq.

Yves-Patrick BOTTOU

Scéance du 24 décembre 1899 à six heures du soir

La scéance ouverte monsieur le président donne lecture à l'assemblée du détail des mémoires des sieurs Liotet Edouard, maréchal à Chaux; Grivot entrepreneur à Nuits; Rouard Lenoir, maçon à Echevronne et Lupont ferblantier à nuits et l'invite à délibérer.

le conseil municipal: Vu les mémoires ci dessus mentionnés, s'élevant à la somme totale de 572,14 fr pour différentes fournitures et travaux exécutés à un lavoir et aux puits communaux. considérant que ces mémoires ne comprennent que des dépenses urgentes qui ont été faites d'après l'assentiment du conseil municipal.

Approuve les dits mémoires et vote la somme de 572,14 fr qui sera prélevée sur les fonds libres en caisse et servira à solder les mémoires dressés le 15 décembre 1899.

cette somme sera répartie comme suit

285,90 au sieur Liotet, 120,34 au sieur Grivot, 131,60 au sieur Rouard, et 34,60 au sieur Lupont. fait et délibérer les jour, mois et an que dessus.

"extrait du registre des délibérations de la mairie de Chaux"

# PATOIS BOURGUIGNON

AI

**To mé bon aimin bourguignon.**

o o

Cé beá Noei, mé bon aimin ,  
Vo le saivé, sont éne chose  
Si sutie et feigne, qu'on n'óse  
Vráman dessu bótte lai main.  
Plén de mâtrosse gausserie ,  
Et de dóce malignetai ,  
Du vingnaigre dan du mier : tei  
Vo lé tróvé tó, je pairie. .  
Vouei , çát éne vrá chaiterie.

Si an jantais , dan mon livró ,  
Ce fein bourguignon i revire ,  
Çarte , ce n'á poin po meù dire ;  
Aussi bé palai i vorò.  
Vo lisé cé Noei come vo patenótte ;  
Ma ç'át un fru qui por bé d'autre  
N'á poin si faicille ai cróquai.  
Le patoi , ç'át éne cóquille ;  
Por que le fru s'an dézhaibille ,  
Çai , mon jantais vén le cóquai.

LE TRADUTEU.

A

**Tous mes bons amis bourguignons.**

o o

Ces beaux Noël's , mes bons amis ,  
Vous le savez , sont une chose  
Si subtile et fine, qu'on n'óse  
Vraiment dessus mettre la main.  
Pleins de maitresse gausserie ,  
Et de douce malignité ,  
Du vinaigre dans du miel : tels  
Vous les trouvez tous , je parie...  
Oui , c'est une vraie friandise.

Si en bon français , dans mon livre ,  
Ce fin bourguignon je traduis ,  
Certes , ce n'est pas pour mieux dire ;  
Aussi bien parler je voudrais.  
Vous lisez ces Noël's comme vos patenôtres ;  
Mais c'est un fruit qui pour bien d'autres  
N'est point si facile à croquer.  
Le patois , c'est une coquille ;  
Pour que le fruit s'en déshabille ,  
Çà , mon français vient le briser.

F. F.

Extrait de Noei bourguignon de Gui-Barôzai : Les noëls bourguignons de Bernard de La Monnoye (1700) texte et traduction & notice sur l'histoire des noëls en Bourgogne, par François Fertiault (1842)

## LES CHAULAIS ET LES CHAULAISES ONT DU TALENT, AUJOURD'HUI...



### **Massage à domicile\*: un nouveau service de proximité**

*Le massage est connu depuis l'antiquité.  
Au-delà du plaisir et de la détente qu'il  
procure, le massage a prouvé ses vertus sur  
notre bien-être.*

Alors vous aussi laissez-vous tenter et profitez des services de proximité proposés par Zohra.

Habitante de Chaux, elle se déplace à votre domicile dans un rayon de 15km et vous installe confortablement pour un moment de détente et relaxation.

Massage relaxant ou modelage relaxant du dos, Zohra vous conseille et vous guide et les séances durent de 15 à 45mn.

Coté tarifs, restez zen : un massage relaxant d'une demi-heure vous coutera 30€.  
Cool pour un massage à huile (huile neutre sans additif ni parfum)

Prendre soin de soi et mieux résister au stress de la vie moderne est maintenant à votre porte.

Pour prendre RDV tel au 06 19 05 23 32 ou par mail.

\*Massage bien être sans visée thérapeutique siret: 889 888 285 00018



**MASSAGE BIEN ETRE**

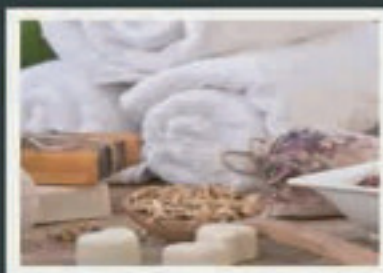
[zohra-relaxation@orange.fr](mailto:zohra-relaxation@orange.fr)

06-19-05-23-32

SIRET : 889 888 285 00018



*Zohra  
Relaxation*



## INCIVILITES



Nous constatons toujours de nombreuses incivilités au niveau de la commune aussi bien dans le domaine public que privé. Ces petits méfaits nuisent au bien être de la commune et engagent la commune à des dépenses non prévues alors quelles seraient bienvenues pour le bien des concitoyens (surtout en ces temps difficiles).

Quelques exemples:

Déchets non conformes et laissés sur le sol au Point "propre".

Porte de la salle des fêtes fracturée.

Lavoir occupé et souillé.

Filet du terrain de tennis volé.

Individus se promenant sur le toit du préau de la mairie.

Décorations de Noël cassées .....

# RESTOS DU COEUR

## Opération HAUTES-COTES SOLIDAIRES

Les Villages des Hautes-Cotes se mobiliseront le samedi 20 février au matin afin d'organiser une collecte de Produits au profit de l'antenne des restos du Cœur de Nuits-St-Georges.

Face à la période difficile que nous traversons actuellement, les demandes d'aide alimentaire affluent et les inscriptions de personnes seules (retraités ou étudiants) sont de plus en plus nombreuses.

Le samedi 20 février 2021

La Mairie de Chaux sera ouverte de

10h à 12h

Afin de vous proposer de déposer vos dons en Mairie

(ou avant cette date aux heures de permanence)

Après la collecte, vos dons seront retournés auprès des bénévoles des restos Cœur de Nuits-St-Georges

**Merci pour votre générosité**



### Produits alimentaires non périssables en petit conditionnement

> Conserves de poisson et de viande



> Conserves de légumes, légumes secs, riz  
> Desserts, conserves de fruits, chocolat, compotes, biscuits, confiture



### Produits pour bébés

> Produits d'hygiène  
> Lait de croissance  
> Couches



### Produits d'hygiène

> Savons, gel douche et shampoing  
> Rasoirs, brosses à dents, dentifrice



En savoir plus sur la collecte : [collecte.restosducoeur.org](http://collecte.restosducoeur.org)

## ETAT CIVIL

### Naissances :

Arno DE BIASI né le 19 septembre 2020  
Philia BOUILLOT née le 27 octobre 2020

### Mariages :

Mme Sarah CHOPIN et M. Yohann GUET le 5 septembre 2020  
Mme Emilie FAGET et M. Julien CHAVOT le 3 octobre 2020

### Décès :

M. Jean Claude COUHIER le 16 septembre 2020  
Mme Nicole BOUCHARD née LEDRU le 21 octobre 2020  
Mme DA ROLD née BOUCHARD Marie-Louise le 27 décembre 2020

Rectificatif suite à erreur dans précédent bulletin :

Mme Anne-Marie DE BIASI née DE CIAN le 10/07/2020 : Nous présentons nos excuses à la famille de Marie.



Ont participé à ce numéro:

Danielle & Michel Lacoudre  
Daniel Desainte-Mareville  
Philippe Balizet  
Sandrine Pillot  
Jean-Claude Chapelle  
Carole Bissey  
Florence Catorc  
Claire Sauvain  
Yves-Parick Bottou

**Suggestions, remarques et articles**  
(format .txt et .jpg) à:  
d.dm.chaux@orange.fr

Malgré une relecture, des fautes  
d'orthographe ou de syntaxe ont pu se  
glisser dans ce numéro, nous nous en  
excusons .

## FICHE HABITANTS

FAÎTES-VOUS CONNAÎTRE !  
FICHE « NOUVEAUX HABITANTS  
A RAPPORTER EN MAIRIE

Adresse : .....

Depuis le : .....

Monsieur

Madame

Nom : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Profession : .....

Né le : .....

Née le : .....

A : .....

A : .....

Mariés (Pascés) le : ..... A : .....

Votre ou vos enfants

Prénom :

Né le :

Lieu de naissance :

1.....

.....

.....

2.....

.....

.....

3.....

.....

.....

4.....

.....

.....

5.....

.....

.....

Téléphone : .....

Mobile : .....

Courriel : .....@.....

Merci de remplir cette fiche et de la retourner en Mairie dans les meilleurs délais.

